République Française

Département du Doubs

N° 206/17

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 11 décembre 2017,
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 27 décembre 2017,

Objet de la délibération : extrémophile Spectacle Quingey / Cie Les Sens des Mots

Nombre de membres

- En exercice: 99

- Présents titulaires : 74

- Absents: 25

Dont suppléés : 2 Dont représentés : 5

Excusés: 5

Non excusés: 13

- Votants: 81

Résultat du vote

- Pour:81

- Contre: 0

Abstention: 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20171218-206-17-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/01/2018

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2017

L'an deux mil dix-sept

Le dix-huit décembre,

Absent(e)s

Le comité de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni à la salle des fêtes de Trepot sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de décembre

Présent(e)s Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

M. Ducret Sylvain à M. Chabod Gérard, Mme Galmiche Christelle à

Mme Calvi Virginie, M. Maire du Poset Thierry à M. Bardey Philippe, **Procuration** M. Bole Joel à M. Marguet Vincent, M. Bourquin Michel à M. Quété

Gérard

M. Dugourd Pascal par M. Legain Christophe, M. Chaussarot Michel Suppléé(e)s

par M. Bole Olivier

Mmes Muller Valérie, Faillenet Bernadette & Boucon Galimard Excusé(e)

Sabrine, Ms. Bole Léon & Moniotte Jacques,

Mmes Breuillot Christine, Faillenet Maryse & Ragot Maryvonne, Ms.

Maurice Jacques, Percier Pascal, Sage Irénée, Debray Michel, Sage Jean-Luc, Pogliano Jean-Louis, Maugain Romuald, Petetin Yves, M.

Simon Gilles & Bonnefoi Frédéric

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Pierre Bruchon, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.



Dans le cadre de la Saison Numérique#2 du Département, la Cie les Sens des Mots diffusera son spectacle "EXTRêmophile" le 30/01/18 à 20h à l'espace Culturel de Quingey.

Une régie de recette sera mise en place pour un tarif unique de 5€.

A cet effet, le Département nous accorde une subvention de 6 435€ pour la diffusion de ce spectacle.

La CCLL participera à ce spectacle à hauteur de 2 000 € (droits d'auteurs et régie son et lumières) et reverser à la compagnie Les Sens des Mots la part du Département soit 6 435 €.

Le conseil, invité à se prononcer, à l'unanimité, autorise le Président à signer tous les documents rattachés à cette représentation.

> Fait et délibéré en séance, le 18.12.17 Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER



